

Vevey: télévision et multimédia

ICI-Télévision a certes déjà sa concession en poche depuis la fin de l'année dernière. Mais la retransmission en direct du match de championnat de basket-ball de Ligue nationale A, Vevey-Monthey, au début du mois de mars, constituait un test important. Hormis quelques défauts sonores, lors du direct, qui ont pu être aisément corrigés sur le produit fini, l'essai s'est révélé concluant. Cette expérience a déclenché des réactions extrêmement positives auprès du public qui ne s'attendait pas à un travail d'aussi bonne qualité.

Dès cet automne, ICI-TV diffusera deux émissions par semaine d'une demi-heure, répétée six fois par jour. Cette chaîne, Costa Haralambis la veut commerciale et populaire. Sa mission sera également de faire comprendre à chacun l'évolution de la société et les progrès techniques. Dès que la zone de diffusion actuellement limitée au secteur Vevey-Aigle, sera étendue à la Gruyère, au Chablais valaisan et à Lavaux, le programme sera étoffé et deviendra quotidien.

Costa Haralambis, initiateur de ce projet, s'est inspiré des expériences faites en Belgique depuis déjà plusieurs années. A la formule wallonne de type communautaire, il a préféré le modèle flamand dont la structure est constituée de deux sociétés, l'une purement commerciale, l'autre concessionnée. Médiaprofil qui succédera à Cinéprofil – actuelle société de films commerciaux dirigée par M. Haralambis – sera chargée uniquement de la production tandis qu'ICI-Télévision s'occupera de la programmation et de la diffusion. Les raisons de cette double structure découlent d'une simple logique économique: une télévision locale qui ne produirait uniquement que pour ses propres besoins n'aurait pas les moyens de ses ambitions.

ICI-TV ne sera donc qu'un des clients de Médiaprofil, société qui, en s'attaquant à d'autres marchés, dont celui du multimédia, pourra disposer d'un outil technique et d'une infrastructure performante. C'était le seul moyen pour ICI-TV d'offrir à ses clients publicitaires la possi-

bilité de des prix abordables pour le marché régional.

Ce projet, Costa Haralambis y travaille depuis six ans. Dans une première phase, il a été soumis aux autorités des principales communes de la Riviera, à l'Office pour la promotion économique de Vevey-Montreux, et à la Société industrielle et commerciale, mais les collectivités publiques en proie à d'autres préoccupations financières, ont fait savoir à fin 1993 qu'elles ne pouvaient s'engager dans une telle entreprise. Son initiateur s'est ainsi tourné vers des privés.

Afin de préserver une relative indépendance, ICI-TV n'aura pas une structure de type berlusconien, mais son capital de 800 000 francs sera ouvert au public et à un grand nombre d'actionnaires. Chacun d'entre eux ne pourra détenir plus de 20% de capital. On y recense notamment le centre commercial Saint-Antoine, la clinique La Prairie, les cinémas de la Riviera, l'European University, la Société Romande d'Electricité.

Quant à Médiaprofil, le capital sera détenu à 49% par le Montreusien Jean-Paul Corbaz lequel a rapidement compris l'intérêt qu'il avait, en tant qu'éditeur, à s'impliquer dans le développement des nouvelles technologies, en raison des multiples avantages du CD-ROM pour le stockage d'informations. Les autres actionnaires sont également directement intéressés: les cinémas de la Riviera, l'European University et l'agence de communication Synthèse.

L'enjeu du travail effectué par Costa Haralambis ne se limite pas à une télévision locale. La Municipalité de Vevey, croit fermement que le chef-lieu du district pourra retrouver les lettres de noblesses de sa vocation industrielle ancestrale, dans les nouvelles technologies de communication. Un groupe de travail, auquel collabore IBM, Ringier, l'Ecole d'ingénieurs de l'industrie et de l'emballage et la Ville de Vevey, est sur le point de constituer l'Association Swissmedia. L'objectif est de créer les conditions nécessaires à l'accueil d'entreprises qui œuvrent dans le domaine du multimédia.

Léon Christen